Règlement Officiel
Festi'Run Sens

Article 1 - ORGANISATEUR

Le Festi'Run à Sens est organisé le vendredi 6 juin 2025 par l'association, reconnue d'utilité publique, APF France handicap dont le siège social est situé 17, boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris.

Article 2 – LE VILLAGE SPORTIF

Le village d'animations proposera des challenges sportifs handivalides (boccia, parcours fauteuils, tir laser, test de joëlettes, cardiogoal) au Parc du Moulin à Tan, 28 chemin Babie, à Sens de 10h à 17h.

Article 3 - INSCRIPTION et ENGAGEMENT

3.1 Tarifs et Inscriptions

Le village d'animations Festi'Run est ouvert à toute personne, homme ou femme dont l'âge minimum requis dépend de l'épreuve choisie.

Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées.

- Les inscriptions de particuliers au Festi'Run se font en ligne sur le site internet www.festirun.org

(Il est également possible de s'inscrire en amont à la Délégation locale d'APF France handicap, par mail : dd.89@apf.asso.fr .

Inscriptions également possibles le jour J sur place dans la limite des places disponibles.)

(Les inscriptions de collaborateurs entreprises se feront en direct avec les équipes d'APF France handicap).

- Le prix d'inscription est de 10 € ttc par participant.

Gratuité pour les moins de 12 ans, avec inscription et autorisation parentale, obligatoires.

Tout mineur présent lors de l'événement reste sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant pendant la durée de l'événement. Une autorisation parentale devra être remplie, signée et téléchargée sur le site internet www.festirun.org

Pour les inscriptions en ligne, sur le site internet www.festirun.org, le règlement s'effectue par carte bancaire, Paypal, Apple Pay ou virement instantané.

Pour qu'une inscription soit définitivement validée, il est obligatoire de s'acquitter des frais d'inscription. Et pour les mineurs, transmettre l'autorisation parentale.

La clôture des inscriptions en ligne sera effectuée le lundi 2 juin à 23h59 sous réserve des places disponibles.

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement ou de transfert d'inscription pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant sa place à une tierce personne sera reconnue comme unique responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve, l'organisation déclinant toute responsabilité face à ce type de situation.

3.2 Handisports

L'épreuve est ouverte aux participants handisports.

Article 4 - PUBLICATION DU RÈGLEMENT

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la manifestation www.festirun.org ou sur simple demande par courrier postal à l'adresse suivante : APF France handicap, 17 boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris.

Article 5 - MATÉRIEL

Aucun matériel n'est obligatoire pour participer aux épreuves, mais une réserve en eau et en énergie calorique est conseillée.

Article 6 - TEMPS LIMITES

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours, voire de modifier les temps limites des épreuves en liaison avec la ville de Sens.

Article 7 - SERVICES GÉNÉRAUX

Dans le cadre du dispositif Vigipirate, la sécurité est renforcée sur l'événement. De ce fait, les participants doivent se conformer aux règles en vigueur : fouilles, palpations lors de l'entrée dans le Village du Festi'Run.
Le dispositif de secours est assuré par des associations agréées par la Sécurité Civile. Celles-ci peuvent décider de la mise hors épreuve d'un participant pour des raisons médicales.
Tout participant mis hors épreuve décidant de continuer le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue comme responsable en cas d'accident.
Le participant autorise l'organisation à lui prodiguer tous les soins médicaux et/ou l'hospitalisation en cas d'accident ou d'urgence.

Article 8 - ASSURANCES

Il est expressément indiqué que les participants aux épreuves de la Festi'Run sont sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir aux participants ainsi qu'aux tiers durant le déroulement des épreuves. Les organisateurs sont couverts par une assurance en responsabilité civile.

Article 9 - DROITS D'IMAGE

Par sa participation au Festi'Run, chaque participant autorise expressément APF France handicap et les partenaires de l'événement, à utiliser les images prises pendant les épreuves sur tous supports sur lesquels il pourrait apparaître, et ce pour une durée illimitée, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée. Cette autorisation est valable pour le monde entier.

Article 10 - MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer la sécurité sanitaire des participants, des mesures strictes pourront être mises en place par l'Organisation. Ces mesures, découlant directement des autorités compétentes, seront celles en vigueur à

la date de l'événement et seront à respecter scrupuleusement sous peine de sanctions. Une fiche spécifique liée à ces mesures sanitaires pourra être éditée et partagée à l'ensemble des participants à l'approche de l'événement.

Article 11 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

APF France handicap est impliquée dans la protection des données personnelles et s'engage à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »), notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soit déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Lors de son inscription au Festi'Run organisé par APF France handicap, le client est informé et accepte que ses données personnelles soient :

(i) collectées sur le site internet https://festirun2025.inclusif-et-solidaire.org/ propriété de iRaiser Group, SAS, mandatée par APF France handicap,

(ii) utilisées par APF France handicap, qui agit en qualité de responsable de traitement au sens du RGPD et par iRaiser Group, SAS, son prestataire sous-traitant.

11.1 Identité du responsable du traitement

L'identité et les coordonnées du responsable du traitement des données à caractère personnel sont les suivantes : APF France handicap, ayant pour numéro unique d'identification W751019820RNA dont le siège social est situé 17, boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris. Email de contact : festirun@apf.asso.fr

Vos données personnelles sont collectées par notre prestataire sous-traitant : iRaiser Group, SAS ayant pour numéro unique d'identification 539 250 571 RCS, dont le siège social est situé 199 route de Clisson, 44230 Saint Sébastien sur Loire. Email de contact : dpo@iraiser.eu

11.2 Données et informations collectées

Les données collectées sont :

- Des données nécessaires à l'inscription pour le Festi'Run organisé par APF France handicap :

Lors de votre inscription, vous êtes amené à fournir des données obligatoires identifiées sur le site par un astérisque : nom, prénom, genre, date de naissance, adresse électronique, adresse postale, attestation parentale pour les mineurs.
Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes légales, techniques ou organisationnelles de APF France handicap.

- Des données facultatives :

Lors de votre inscription, d'autres données peuvent être demandées à des fins statistiques, mais ne sont pas indispensables à votre inscription.

- Des données relatives au paiement :

Lors d'une inscription, le prestataire bancaire de paiement collecte et traite des données concernant vos moyens de paiement (numéro de carte bancaire, date de fin de validité de la carte bancaire, cryptogramme visuel (non conservé), etc.). Les coordonnées de votre moyen de paiement communiquées lors de votre inscription sont cryptées grâce à un protocole de sécurité et ne transitent jamais en clair sur le réseau. Les données concernant vos moyens de paiement ne sont pas communiquées à APF France handicap.

- Données techniques :

APF France handicap est susceptible de collecter des données techniques telles que les données de connexion, l'adresse IP conformément à la législation applicable, et le cas échéant avec votre accord, pour l'utilisation de certaines technologies telles que les cookies.
Aucune donnée sensible n'est collectée, à savoir les informations concernant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, etc. (art. 9 du RGPD).

11.3 Finalités du traitement

APF France handicap utilise et exploite vos données personnelles aux fins de :

- Gestion et validation des inscriptions aux épreuves sportives organisées par APF France handicap,
- Gestion de votre don si vous en faites un au moment de l'inscription, avec notamment l'édition de votre reçu fiscal,
- Gestion de la relation information avec le participant par email concernant l'événement auquel il s'est inscrit (confirmation de la bonne prise en compte de l'inscription, confirmation de la validation ou du refus de l'inscription, information sur l'épreuve sportive, information sur les résultats, etc.).

De plus, APF France handicap est susceptible de vous adresser par courrier et/ou email des informations relatives à sa mission sociale et ses différents modes de soutien, ce que vous reconnaissez et acceptez.

APF France handicap utilise et exploite vos données personnelles aux fins de :
- Envoi (courrier ou email) de la newsletter de l'association APF France handicap et autres sollicitations relatives à sa mission sociale et ses différents modes de soutien,
- Réalisation d'études statistiques
- Information relative aux offres et activités de APF France handicap et autres formes de services connexes ;
- Envoi d'emails afin de vous informer sur des évènements sportifs susceptibles de vous intéresser organisés par APF France handicap.

11.4 Conservation des données

Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire au regard des finalités précédemment exposées.
Vos données seront supprimées si vous ne répondez à aucune de nos sollicitations pendant six ans.
Nous pouvons toutefois conserver vos données plus longtemps afin de respecter nos obligations légales et règlementaires, ou résoudre des litiges.

11.5 Destinataires des données

Les données personnelles collectées lors de votre inscription en ligne sont susceptibles d'être communiquées :
- Aux services internes de APF France handicap (personnel administratif, employés et préposés) ;
- Aux prestataires de services et partenaires contractuels de APF France handicap qui interviennent et contribuent directement à la gestion des inscriptions et à l'organisation de l'événement sportif (fabriquant des dossards, société en charge de l'assistance médicale, etc.) ;

APF France handicap demande à ses prestataires et partenaires de mettre en place des mesures strictes de confidentialité et de protection des données.

En choisissant de participer à l'évènement sportif, les participants reconnaissent et acceptent que :
- À l'issue de l'évènement sportif, les informations liées à leur participation (photos et vidéos) soient publiées notamment sur le site internet www.festirun.org

Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision, par écrit, à APF France handicap - Traitement des données personnelles Festi'Run – 17, boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris, et ce au plus tard un mois avant l'évènement sportif afin que les mesures adéquates soient prises.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, APF France handicap s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données collectées sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Certains des destinataires mentionnées ci-dessus sont susceptibles d'être établis en dehors de l'Union européenne et d'avoir accès à tout ou partie des informations personnelles collectées par APF France handicap.

Vous consentez expressément à ce que vos données puissent être transmises à des prestataires ou partenaires situés hors Union européenne.

Dans ce cadre, APF France handicap s'engage à garantir la protection de vos données conformément aux règles les plus strictes notamment à travers la signature, au cas par cas, de clauses contractuelles basées sur le modèle de la Commission européenne, ou tout autre mécanisme conforme au RGPD, dès lors que vos données personnelles sont traitées par un prestataire en dehors de l'Espace Economique Européen et dont le pays n'est pas considéré par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat.

11.6 Droits de la personne concernée

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, les personnes concernées par les données personnelles traitées possèdent un droit d'accès, de rectification, de suppression des données les concernant ainsi qu'un droit de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de ses données personnelles. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles par APF France handicap et/ou ses partenaires.

Ces droits s'exercent par courriel à l'adresse suivante : dpo@apf.asso.fr

Nous vous remercions de préciser votre nom, prénom, l'objet de votre demande et de fournir un justificatif d'identité valide. En vertu de l'article 12.6 du RGPD, en cas de doutes raisonnables quant à l'identité de la personne physique présentant la demande, APF France handicap peut demander que lui soient fournies des informations supplémentaires nécessaires pour confirmer l'identité de la personne concernée.

En vertu de l'article 12.3 du RGPD, APF France handicap s'engage à fournir à la personne concernée les informations sur les mesures prises à la suite d'une demande relative aux droits précités ci-dessus, dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

Si vous ne souhaitez pas/plus recevoir nos offres, sollicitations et actualités, vous avez également la faculté de nous l'indiquer en cliquant sur le lien de désinscription situé en bas de chaque communication.

Si vous ne souhaitez pas recevoir les actualités, invitations ou offres promotionnelles de nos partenaires, vous avez la faculté de nous l'indiquer dans le cadre de votre inscription en cochant la case prévue à cet effet.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

11.7 Contact

Pour toute autre question complémentaire relative à notre politique de protection des données ou à la manière dont sont traitées vos données personnelles, nous vous invitons à adresser un courrier à APF France handicap, Traitement des données personnelles du Festi'Run – 17, boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris, ou un email à l'adresse suivante : dpo@apf.asso.fr

11.8 Modifications des présentes

Les présentes pourront faire l'objet d'une actualisation. Les modifications entreront en vigueur dès la publication de la nouvelle version sur le site internet www.festirun.org

Article 12 - CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure et de catastrophe naturelle, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, les horaires de départ, ainsi que d'annuler les épreuves, sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 13 - DISPOSITIONS DIVERSES

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.
L'utilisation de supports permettant d'écouter de la musique est tolérée par l'organisation. Cependant, pour des raisons de sécurité évidentes, l'organisateur déconseille fortement l'utilisation d'oreillettes pouvant nuire à l'écoute de son propre environnement pendant l'épreuve. L'utilisation de ces supports est sous la responsabilité exclusive du participant.

Article 14 - LITIGE

Toute réclamation, en vue d'un règlement amiable, doit être faite par écrit à l'organisateur aux coordonnées suivantes : dd.89@apf.asso.fr ou sur place le vendredi 6 juin, jour de l'événement.

Article 15 – ECO-RESPONSABILITE

Le Festi'Run se veut exemplaire en termes d'éco-responsabilité. Aussi nous invitons nos participants à bien vouloir :

- Respecter l'environnement (faune, flore, déchets) tout au long du parcours ;
- Ne rien jeter au sol ;
- Privilégier les transports en commun, le vélo, la marche ou le covoiturage pour se rendre sur l'événement ;
- Respecter scrupuleusement le tri des déchets ;
- Utiliser les toilettes à votre disposition ;
- S'inscrire en ligne ;
- Être solidaire et porter assistance à un autre participant qui se blesse ;
- Rester courtois, respecter les bénévoles et les équipes d'organisation ;
- S'interdire la prise de toute substance susceptible de modifier artificiellement sa capacité physique pendant l'épreuve ;
- Rejeter toute forme de discrimination.